PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune d'ARDRES

SOCIETE RAMERY ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION DE TRAITEMENT ET DE TRI DE DECHETS

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 18 juin 2013 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Société RAMERY ENVIRONNEMENT, dont le siège social est situé Parc d'entreprises la Motte du Bois à HARNES, à l'effet d'être autorisée à procéder à l'extension d'un centre de tri et une installation de stockage de déchets inertes qu'elle exploite rue de la sucrerie à ARDRES.

Cette enquête se déroulera en Mairie d'ARDRES, du 9 septembre 2013 au 9 octobre 2013 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Patrick CHLEBOWSKI - Commissaire-Enquêteur, retraité de la gendarmerie, sera présent en mairie d'ARDRES, les lundi 9 septembre 2013 de 9h00 à 12h00, mardi 17 septembre 2013 de 14h00 à 17h00, samedi 28 septembre 2013 de 9h00 à 12h00, jeudi 3 octobre 2013 de 14h00 à 17h00 et mercredi 9 octobre 2013 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'extension.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie d'ARDRES, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (Annonces et Avis - Consultation du public)